



**Déclaration de la FNEC FP FO
Au dépouillement
des élections professionnelles
Du 8 décembre 2022
Académie de Rennes**

Mesdames et Messieurs

Tout d'abord, la FNEC FP FO tient à remercier les services du rectorat pour l'énorme travail qui a été effectué à l'occasion de ces élections professionnelles.

La FNEC FP FO n'attendait pas d'un gouvernement qui gouverne à grands coups de 49-3 qu'il organise des élections démocratiques.
Nous n'avons pas été déçus.

FO dénonce les conditions absolument lamentables dans lesquelles se sont déroulées ces élections dans notre académie. Le serveur devait être ouvert et accessible du jeudi 1er décembre à 8h00, au jeudi 8 décembre à 17h00.

Or, durant toute cette période, des dysfonctionnements graves ont entraîné l'impossibilité totale d'accéder au webmail académique, et donc de créer son espace électeur. Dès le jeudi 1er décembre, le vote a été impossible entre 11h et 16h. Le mardi 6 décembre, il était impossible de voter de 11h du matin à 22h30. En cause, une maintenance informatique sur le système de sécurité incendie du datacenter académique ayant entraîné la fermeture de tous les services académiques. On peut vraiment s'interroger sur la pertinence d'une telle maintenance en pleine période d'élections par vote électronique obligatoire ! Hier, à 18h30, les services du rectorat nous informent que tout est réglé, mais aujourd'hui, à 16h, soit une heure avant la clôture, le vote est à nouveau impossible, entravé par un dysfonctionnement du webmail académique !

C'est parfaitement inadmissible ! Conjugué à la complexité de la procédure de vote, cela est antidémocratique ! personne ne s'étonnera, dès lors, de la baisse constante du nombre de votants !

Modalités de votes électroniques invraisemblables. Il fallait pour voter connaître un identifiant et son mot de passe, une adresse mail que la plupart n'utilise jamais, un identifiant de vote, un code de vote, son NUMEN, ...

La consultation en ligne de la liste d'émargement est incohérente, des collègues qui ont voté dès le premier jour, sont déclarés non votants.

Tout cela confine au ridicule. Autant de dysfonctionnement que nous noterons au procès-verbal.

Fait rare dans une élection, à dessein, de nombreux personnels n'ont été destinataires d'aucun matériel de vote et ont dû procéder à un réassort d'un matériel qu'il n'avait jamais reçu, d'autres (les AESH en particulier dont tout le monde sait qu'elles roulent sur l'or) ont été invités à se déplacer pour aller chercher leur notice parfois à plusieurs dizaines de kilomètres, ...
Ce n'est pas cela la démocratie !

La FNEC FP-FO rappelle que Force Ouvrière n'est pas signataire des accords de Bercy qui, entre autres décisions, ont permis la généralisation du vote électronique. (Point 5 du § « conforter la représentativité des organisations syndicales »)

Il semblerait que le Ministère n'ait tiré aucun enseignement des scrutins passés puisque tout a recommencé comme en 2018 et en 2014.

Au-delà des aspects techniques, la FNEC FP FO ne peut penser qu'il s'agissait de discréditer le scrutin et les représentants des personnels qui en seront issus.

La FNEC FP FO ose espérer qu'à l'inverse, ce sera l'occasion pour le Ministre et ses représentants locaux d'entendre les revendications, l'exaspération qui s'expriment de toute part.

Durant ce scrutin semé d'embûches, les annonces ont continué de pleuvoir.
Le Président de la République et la Première Ministre ont annoncé leur intention de passer en force sur la réforme de retraite quand bien même la totalité des organisations syndicales du pays lui demande de ne pas la faire.
Mr le Ministre de l'Éducation Nationale répond à l'exigence d'augmentation immédiate des salaires par une proposition peu novatrice de prime à l'innovation destructrice du statut.

Alors même que le gouvernement et le Ministre annoncent des coupures de courants et entendent priver les enfants de leur droit à la scolarisation, la FNEC FP FO vous le dit tout net : si vous persistiez à remettre en cause les retraites des fonctionnaires, à repousser l'âge de la retraite à 65 ans et à substituer des primes au salaire, alors ce sera la grève, jusqu'au blocage du pays.

La FNEC FP FO se retrouve pleinement dans le communiqué de l'ensemble des confédérations FO – CGT – CFDT – CFTC – CGC – UNSA – SOLIDAIRES avec la FSU et organisations de jeunesse de notre pays qui « réaffirment leur détermination à construire ensemble les mobilisations passant en particulier par une première date de mobilisation unitaire avec grèves et manifestations en janvier si le gouvernement demeurerait arc-bouté sur son projet. »

Oui si le gouvernement persiste ce sera la grève, les personnels et leurs organisations syndicales y sont prêts s'il le faut.